

Recours à l'aide sociale dans une perspective pluriannuelle et dans le parcours de vie

De manière générale, dans le courant d'une année, un peu plus de 3 % de la population qui réside en Suisse de manière permanente bénéficie de prestations d'aide sociale. Le rapport qui vient de sortir montre qu'entre 2011 et 2017, 6,1 % des personnes résidant en permanence en Suisse ont eu recours au moins une fois à l'aide sociale. Ce taux est deux fois plus élevé que celui enregistré sur une année.

Dans l'esprit d'une analyse de faisabilité, différentes méthodes d'estimation de la probabilité qu'une personne recoure à l'aide sociale au moins une fois durant une période assez longue ont été examinées. Il convient certes de faire preuve de prudence dans l'interprétation des résultats, toutefois le modèle le plus complet chiffre à près de 19 %, soit une personne sur 5, la part de la population qui a recours à l'aide sociale au moins une fois entre la naissance et l'âge de la retraite. Même si la prudence est de mise, on peut aujourd'hui déjà dresser trois constats selon l'OFAS: une part significative de la population a recours à l'aide sociale; les résultats de la recherche confirment que la politique sociale doit accorder une attention toute particulière à la pauvreté des familles : les enfants et les jeunes présentent la plus forte prévalence de recours à l'aide sociale sur toute une vie; le taux d'aide sociale est très élevé parmi les personnes relevant du domaine de l'asile et des réfugiés. Il est donc particulièrement important de prendre des mesures qui favorisent leur intégration.

Pour plus d'informations, voire notre rubrique [Social >> Aide sociale >> Statistiques de l'aide sociale](#)